

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE CHENEX

Enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Par arrêté N°2022-38 du 11 avril 2022, complété par l'arrêté N° 2022-45 en date du 14 avril 2022, modifié par arrêté N° 2022-47 en date du 25 avril 2022, monsieur le Maire de la commune de CHENEX a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du PLU.

A cet effet, Monsieur GOYARD Alain a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de CHENEX, **du 16.05.2022 au 19.06.2022** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de CHENEX les :

- **Vendredi 20 Mai 2022 de 9h à 12h ;**
- **Mardi 31 Mai 2022 de 14h à 19h ;**
- **Mardi 14 Juin 2022 de 16h à 19h.**

Un poste informatique sera mis à disposition du public durant la durée de l'enquête publique à la mairie de Chênex.

Ce poste, installé à l'accueil de la mairie, sera en libre accès pendant les jours et horaires habituels d'ouverture au public (lundi 08h-12h, mardi 14h-19h, jeudi 13h-16h).

Le poste permettra d'accéder à la version numérique des pièces du dossier pour consultation ou téléchargement. Il ne permet pas de déposer une observation.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par :

- courriel à l'adresse (email suivante : urbanisme.chenex@gmail.com)
- écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Chênex, à l'attention de M. GOYARD Alain, commissaire-enquêteur, 85 Route de la Boutique, 74520 Chênex).

Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet de la commune de Chênex (<https://chenex.fr>) pendant la durée de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il sera transmis en mairie.